est également utile en certaines circonstances à la culture des terres; il serait donc à désirer que le commerce de cette substance fût entièrement libre. Malheureusement la nécessité de pourvoir aux charges de l'Etat a fait soumettre son extraction à des conditions particulières et son commerce à des impôts onéreux. Le sel se trouve à l'état fossile, ou en roche dans certaines mines qui ont reçu le nom de mines de *sel-gemme*. Comme toutes les autres mines et minières, les mines de sel en roche appartiennent aux propriétaires de la superficie; mais elles ont été soumises, dans l'intérêt du fisc, à une surveillance spéciale, et ne peuvent être exploitées qu'en vertu d'un acte de concession du gouvernement. Le sel est aussi extrait directement des eaux de la mer par l'évaporation aqueuse, ou des sources d'eau salée dont on trouve un assez grand nombre en France. L'établissement d'une saunerie, soit dans les marais salans, soit en sources, doit donc être permis aux propriétaires de ces marais et sources; le monopole de l'Etat serait injuste dans ce cas, car il n'est pas indispensable, sauf les lois de police nécessaires pour assurer les droits du fisc.

JULES BRAME, *Auditeur au Conseil d'État.*

CHAPITRE II. — DES DÉBOUCHÉS DE L'INDUSTRIE AGRICOLE.

On appelle *débouchés*, dit l'économiste SAY, les moyens d'écoulement, les moyens d'échange, les moyens de vente pour un produit.

Un acheteur ne se présente d'une manière effective qu'autant qu'il a de l'argent pour acheter; et il ne peut avoir de l'argent qu'au moyen des produits qu'il a créés, ou qu'on a créés pour lui; d'où il suit que c'est la production qui favorise les débouchés.

Le défaut de production, et par suite de débouchés, vient quelquefois de ce que le produit est rendu trop cher par des *impôts* excessifs, ou une industrie imparfaite; quelquefois il vient d'une force majeure qu'il est impossible de surmonter. Quand une partie des récoltes manque, l'autre se vend moins bien, parce qu'une portion des objets récoltés eût été achetée avec le produit des récoltes qui ont manqué. Les mêmes principes s'appliquent à tous les débouchés, soit intérieurs, soit extérieurs; cependant le marché intérieur et le marché étranger donnent lieu à quelques considérations particulières qui diviseront ce chapitre en deux sections principales.

SECTION I. — *Du marché intérieur.*

L'expression marché est en quelque sorte synonyme du mot *débouché;* c'est le lieu où on trouve à échanger, ou, ce qui revient au même, à vendre ses produits.

Dans la langue de l'économie publique, le *marché* n'est pas le lieu où l'on se rassemble en grand nombre pour acheter ou vendre, c'est l'ensemble de tous les lieux où s'opèrent quelques transactions commerciales. Ainsi la France entière est notre marché intérieur. Les villes, et surtout les capitales, sont les plus grands centres de la consommation intérieure; la jalousie de quelques provinces contre la capitale de la France est donc injuste et maladroite, puisque c'est elle qui offre le marché le plus étendu à leurs produits. Ajoutez à cela que c'est dans les capitales que s'élaborent les découvertes des sciences et des arts dont l'influence salutaire réagit bientôt sur les campagnes; que sans elles la liberté et la civilisation perdraient leur base la plus puissante, et qu'un pays, sans une capitale riche et florissante, serait nécessairement placé au dernier rang des nations.

Dans tous les pays, même ceux qui sont presque réputés exclusivement commerciaux, comme la Hollande, le commerce intérieur est infiniment plus considérable que le commerce extérieur. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux autour de soi. Les vêtemens qui nous couvrent, les mets qui paraissent sur nos tables, les meubles et les décorations de nos appartemens, en un mot la plupart des objets qui sont destinés à satisfaire nos besoins ou nos goûts sont des productions indigènes. Le nombre des choses qui viennent du dehors est modique en comparaison des choses qui nous viennent de l'intérieur, surtout si l'on y comprend, comme on le doit, la valeur des bâtimens que l'on habite et celles des autres constructions qui sont aussi un produit de l'intérieur.

Au surplus, dans tous les pays et surtout dans les contrées où la population est considérable, les bornes de l'extension du marché intérieur ne sauraient être fixées avec quelque latitude. Si la richesse du pays permettait à l'aisance de pénétrer dans nos campagnes, si une nourriture saine et abondante, des vêtemens plus commodes et moins grossiers, des habitations moins humbles, des ameublemens moins misérables devenaient possibles à l'égard de la plus grande partie de nos cultivateurs, le marché national pourrait s'accroître du double au triple, et l'activité commerciale s'augmenter dans les mêmes proportions. Pour atteindre ce but désirable, ou du moins pour nous en rapprocher, il est nécessaire de faciliter le plus possible les communications ou les rapports entre les producteurs et les consommateurs. Il est donc utile de présenter quelques vues générales sur les avantages qu'offrent, pour la prospérité générale d'un pays, des voies perfectionnées de communication.

§ I^er^. — Des voies de communication.

Dans le commerce, de même que dans l'industrie manufacturière, la découverte d'un procédé expéditif et économique, la destruction d'un obstacle, en un mot tout ce qui diminue les frais de production et procure au consommateur un gain qui ne coûte rien au producteur, est un bienfait pour la masse des habitans. En effet, dans ce cas, le producteur baisse son prix, sans perte, parce que s'il fait payer moins cher, c'est qu'il a moins dépensé. Les moyens de communication, dit SAY, favorisent la production précisément de la manière que les machines qui multiplient les produits de nos manufactures et en abrégent la production. Ils procurent les mêmes produits à moins de frais, ce qui